

MOT INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT MINISTRE DU PETROLE

Mesdames et Messieurs les Ministres

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la première réunion du Comité de Supervision du Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger).

Faut-il le rappeler, le Niger a réintégré l'ITIE en février 2020 après sa suspension par le CA de l'ITIE en 2017 ayant entraîné son retrait.

Dans le cadre de son retour, le Gouvernement a mis en place un nouveau Dispositif qu'il espère plus efficient avec le concours de toutes les parties prenantes.

Le décret n° 2020-597/PRN/PM du 30 juillet 2020 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Dispositif National de Mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger) a prévu un Conseil de Supervision composé comme suit :

Président : Son Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Premier Vice-Président : le Ministre en charge du Pétrole

Deuxième Vice-Président : le Ministre en charge des Mines

Membres :

- le Ministre en charge des Finances ;
- le Ministre en charge du Plan ;
- le Ministre en charge des Collectivités Territoriales;
- le Ministre en charge de l'Environnement ;
- le Ministre en charge du Développement Communautaire ;
- le Ministre de la Justice ;
- le Président de la Chambre des Mines ;
- le Président du Cadre de Concertation de la société Civile opérant dans le secteur extractif ;

C'est dans ce cadre que ce tient cette première réunion du Comité de Supervision qui a pour ordre du jour :

- la présentation des exigences de la norme ITIE ;
- la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE au Niger ;
- l'approbation du plan d'actions validé par le GMC ;
- Divers

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la 1^{ère} réunion ordinaire du Comité de Supervision.

Je vous remercie de votre attention